



**Appel à manifestation d'intérêt**  
**Désignation des membres du**  
**Comité pour la Science Ouverte (CoSO)**  
**Document de présentation**

Département de l'Information Scientifique et Technique et Réseau Documentaire  
Sous-direction du pilotage stratégique et des territoires  
Service de la coordination des stratégies de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

## Table des matières

1. Préambule.....	3
1.1 Présentation et missions du CoSO .....	3
1.2 Gouvernance du CoSO .....	3
1.3 Schéma de l'organisation du CoSO .....	4
2. Objectifs de l'appel à manifestation d'intérêt .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3. Modalités de sélection des dossiers.....	6-6
4. Calendrier de l'appel à manifestation d'intérêt .....	7
5. Contact pour informations .....	7
6. Annexe 1 – Historique de la Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN).....	7
7. Annexe 2 - Fiches descriptives des Collèges	
8. Annexe 3 - Fiches descriptives des Groupes projet	

## 1. Préambule

### 1.1 Présentation et missions du CoSO (Comité pour la Science Ouverte)

Afin d'accompagner de façon dynamique et coordonnée le développement de la science ouverte à l'échelle nationale, européenne et internationale, la Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN) évolue et se transforme en **Comité pour la Science Ouverte**.

- **Le CoSO a pour mission de définir une politique de science ouverte, d'en assurer le développement à l'échelle nationale et internationale, et d'en coordonner la mise en œuvre à l'échelle des établissements et des communautés scientifiques.**
- Il coordonne, impulse et accompagne les mutations vers une science ouverte, sur la base d'une stratégie clairement définie. Il traite notamment de l'ouverture des publications et des données de la recherche, du développement des compétences de la science ouverte et de l'inscription internationale de la France dans ce domaine. Cette démarche touchera des sujets variés, concernant notamment l'ouverture des codes sources associés, l'évaluation, les mécanismes de financement de la science ouverte, etc.
- Le CoSO joue également un important rôle de communication sur la science ouverte, en français et en anglais, afin de sensibiliser les communautés scientifiques et de rendre intelligibles pour tous des questions dont les dimensions scientifiques, juridiques, techniques et économiques sont rarement rassemblées de façon synthétiques et accessibles.
- C'est, enfin, un forum permettant l'échange au sein des communautés scientifiques concernées, permettant de définir un état des lieux et d'identifier des actions structurantes potentielles, de produire des analyses et des recommandations pour l'ensemble des acteurs de l'ESR sur les sujets de science ouverte.

### 1.2 Gouvernance du CoSO

**La Présidence du Comité de pilotage du Comité pour la science ouverte (CoSO Pil)** est assurée par le Directeur Général de la Recherche et de l'Innovation (DGRI) ; **la vice-présidence** est assurée par le Conseiller pour la Science ouverte. Le Comité de pilotage, composé de représentants des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, et des acteurs de la science ouverte, se réunit deux fois par an.

**Les travaux du CoSO sont préparés par un comité technique (CoSO Tech), présidé** par le Chef de service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui pilote l'instruction des dossiers et des projets ; assure la coordination des Collèges ; valide les projets proposés par les Collèges. Il peut également proposer des projets et des sujets aux Collèges. Il réunit environ une fois par mois des acteurs impliqués dans les Collèges, dans un équilibre entre chercheurs et professionnels de l'Information scientifique et technique.

Ci-après le schéma de l'organisation qui pourra être amenée à évoluer en fonction des besoins du CoSO.

### 1.3 Schéma de l'organisation du Comité pour la Science Ouverte

CODORNUM

Comité de pilotage / CoSO Pil

Comité technique / CoSO Tech

#### Collèges

Collège « Publications »

Collège « Données de la recherche »

Collège « Europe et international »

Collège « Compétences et Formation »

#### Groupes projets 2018

##### *Groupes faisant l'objet de l'AMI*

- ✚ Évaluation
- ✚ Observatoire des pratiques informationnelles
- ✚ Construire la bibliodiversité
- ✚ Logiciels libres et Open Source

##### *Groupes déjà constitués*

- ✚ VISA TM
- ✚ Guide application Loi numérique
- ✚ Conditor
- ✚ DoRANum2

##### *Thématiques en cours de prospection*

- ✚ Sciences participatives
- ✚ Certification des compétences
- ✚ Éthique et intégrité

## 2. Fonctionnement du CoSO ; Objectifs de l'appel à manifestation d'intérêt

**Les Collèges** : ils regroupent les chercheurs et experts sur un domaine large pour lequel la France souhaite se doter d'une politique de structuration et d'ouverture. Les Collèges ont vocation à représenter la diversité disciplinaire et de métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Ce sont des lieux d'échanges, soit sous forme physique (réunion, visioconférence), soit sous la forme de forums (listes de discussion élargies permettant l'échange d'informations, d'expériences et de vues). Ils sont saisis par le CoSO Tech et s'auto-saisissent de questions qui doivent être traitées collectivement. Les pilotes des collèges assurent la bonne coordination des membres, forum et groupes, ils assurent la cohérence avec les autres collèges et l'articulation avec le CoSO Tech.

**Composition** : chercheurs, experts du domaine, experts information scientifique et technique, représentants sociétés savantes, associations.

**En première intention, quatre Collèges ont été retenus** (voir en annexe 2 les fiches descriptives)

- Publications : Edition scientifique ouverte, archives ouvertes, APC, négociations, numérisation.
- Données de la recherche : en particulier structuration, fairisation et ouverture des données de la recherche, Open source (code informatique)
- Europe et international
- Compétences et formations

**Les Groupes Permanents** (subdivision des Collèges) : ils sont créés lorsque la taille des collèges, le nombre ou la spécialisation des sujets l'impose.

**Les Groupes Projet** : créés à l'initiative du CoSO Tech ou des Collèges, ils relèvent du ou des Collèges adéquats ou bien directement du CoSO Tech. Les groupes projet devront avoir un cahier des charges précis, éventuellement un budget et une durée de vie définie. Les Groupes projet sont labellisés par le CoSO Tech ou le CoSO Pil.

**En première intention, quatre Groupes projet ont été retenus** (voir en annexe 2 les fiches descriptives), qui devront être confirmés/précisés par les collèges :

- Évaluation
- Logiciels libres et Open source
- Observation des pratiques informationnelles
- Construire la bibliodiversité

D'autres groupes sont des prolongations de groupes déjà existants et déjà composés, qui poursuivent leur action de la BSN au CoSO :

- **Visa TM** : L'objectif du projet est d'étudier les conditions de production de services TDM (fouille de textes et de données) à haute valeur ajoutée, pour les chercheurs. Il s'inscrit dans le cadre du projet européen OpenMinTeD.
- **CONDITOR** : Référentiel bibliographique de la production scientifique française
- **DoRANum 2** : le projet DoRANum (Données de la Recherche: Apprentissage NUMérique à la gestion et au partage) a pour objectif de mettre en place un dispositif de formation à

distance d'accès coordonné, intégrant différentes ressources d'auto-formation sur la thématique de la gestion et du partage des données de la recherche.

- **Guides d'application de la loi numérique** : L'objectif du guide est de fournir un éclairage sur les nouveaux droits et usages que la loi pour une République numérique rend possibles pour le chercheur. Plusieurs thématiques sont traitées, en lien avec les articles de loi : open access, fouille de textes et de données (TDM), données de la recherche.

#### **Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objectifs :**

- d'identifier les acteurs souhaitant s'impliquer dans la science ouverte, et de les regrouper dans des réunions en présentiel ou dans les forums de discussion numériques construits à cet effet,
- de sélectionner les participants, les pilotes et co pilotes des collèges,
- de sélectionner les responsables et les membres des groupes projets

Les candidatures seront examinées par le MESRI. Les personnalités sélectionnées s'engagent à remplir leurs missions respectives pour une durée de trois ans à compter de leur nomination.

### **3. Modalités de sélection des dossiers**

#### ***Attendus***

L'**objectif de l'AMI** est de susciter et d'attirer des compétences variées, notamment parmi les chercheurs, mais aussi spécialistes de l'IST, informaticiens, archivistes, formateurs... faisant partie des établissements, opérateurs, associations disciplinaires ou thématiques et Alliances de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Il est attendu des candidats un intérêt pour la science ouverte, une réelle perception des enjeux nationaux et internationaux, et qu'ils aient la disponibilité pour contribuer aux débats. Les types de contributions peuvent varier en fonction du rôle de chacun dans le Comité. Il est possible d'être associé à un forum de discussion (liste de discussion) sans avoir à participer aux réunions. Les réunions se tiendront le plus souvent possible sous forme de visio ou d'audioconférences. Les groupes resteront de taille raisonnable pour des raisons d'efficacité et de logistique.

Les candidats doivent faire parvenir une déclaration d'intention comprenant les pièces suivantes :

- le cadre de réponse complété,
- une lettre d'intention, qui pourra notamment présenter, les thématiques d'intérêt ou d'expertise du soumissionnaire, éventuellement accompagnée d'un visa de sa hiérarchie.
- un Curriculum Vitae.

Ces pièces pourront être accompagnées de tous documents jugés utiles pour attester de l'intérêt et de la capacité à assumer le rôle souhaité dans le COSO.

#### ***Désignation***

Les membres des collèges, pilotes et co-pilotes sont désignés *intuitu personae* par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI), sur examen des dossiers présentés dans le cadre de l'appel à candidature, pour une durée de trois ans.

### *Conditions de recevabilité*

Pour être examinés, les dossiers présentés devront respecter les conditions suivantes :

- être transmis dans les délais impartis, sous forme électronique uniquement, à l'adresse suivante : [coso@recherche.gouv.fr](mailto:coso@recherche.gouv.fr)
- être complets ;
- être rédigés en langue française, ou possiblement en langue anglaise pour le Collège Europe et international.

Les dossiers présentés devront être transmis sous forme électronique, à l'adresse [coso@recherche.gouv.fr](mailto:coso@recherche.gouv.fr) sous un format « objet » tel que : AMI CoSO / Nom / Institution, et ce avant le **16 avril 2018**.

Les dossiers ne satisfaisant pas aux conditions de recevabilité ne seront pas soumis à évaluation.

### *Critères de sélection*

Les projets reçus seront examinés par le MESRI. Celui-ci pourra éventuellement faire appel à des experts.

## **4. Calendrier de l'appel à manifestation d'intérêt**

Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt : **08 mars 2018**

Date limite de soumission des candidatures : **16 avril 2018**

Sélection des dossiers : **fin avril 2018**

## **5. Contact pour informations**

Messagerie : [coso@recherche.gouv.fr](mailto:coso@recherche.gouv.fr)

## 6. Annexe 1

### Historique de la Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN)

Créée en 2009, à l'initiative du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en fédérant de nombreux acteurs des universités et organismes de recherche, la Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN) poursuit, dès son origine, deux objectifs principaux : répondre aux besoins des chercheurs et enseignants-chercheurs en portant l'offre qui leur est fournie en IST à un niveau d'excellence mondiale, et améliorer la visibilité de la recherche française. Son levier principal est la mise en place d'un pilotage politique de l'information scientifique et technique (IST) partagé par les grands acteurs de l'enseignement supérieur et la recherche (universités, organismes de recherche et grandes écoles).

Le fonctionnement de la BSN repose alors sur le dispositif suivant : un comité de pilotage, un comité technique et des groupes de travail qui correspondent aux segments d'activité sur l'IST.

#### Quelques actions phares instruites dans le cadre de la BSN

Mutualisation autour du projet ISTE ; négociation nationale autour de la licence Elsevier ; ouverture du consortium Couperin aux organismes de recherche ; définition d'une politique d'open access portée internationalement (Berlin), nationalement (loi république numérique) et concrétisée par le renforcement des plateformes créées dans les années 2000 : HAL, OpenEdition, Persée.

Le MESRI a pleinement contribué au financement de projets dans le cadre de la BSN : marché d'abonnement à des bases de données bibliographiques et à des outils d'analyse bibliométriques avec les fournisseurs Thomson (WOS) et Elsevier (Scopus) ; marché national avec l'éditeur Elsevier ; outils de mesure des usages (Ez-parse et Ez-mesure) ; formation en IST avec le projet DoRANum (dispositif de formation à distance sur la gestion et du partage des données de la recherche) ; développement des données de la recherche avec plusieurs études et élaboration d'un catalogue des services français existants sur les données de la recherche ; soutien à l'élaboration et à la diffusion de métadonnées de qualité (Conditor), et, d'une façon générale, du soutien à toute forme de science ouverte.

Depuis 2015, la BSN a évolué de façon accélérée, du fait du contexte de l'IST et afin de répondre aux nouveaux sujets d'actualités, aux usages et pratiques des communautés de chercheurs, ainsi qu'aux changements structurels.

Afin d'accompagner le développement de la science ouverte au niveau national, européen, international, la BSN se transforme en **Comité pour la Science Ouverte**.



## 7. Annexe 2

### Fiches descriptives des 4 Collèges retenus pour l'AMI

#### Collèges

Publications

Données de la recherche

Europe et international

Compétences et formations

## 8. Annexe 3

### Fiches descriptives des 4 Groupes projets retenus pour l'AMI

#### Groupes projet

Évaluation

Logiciels libres et Open source

Observation des pratiques informationnelles

Construire la bibliodiversité